

L'HOMME DE LA ROCHE. CHRONIQUE

DE LA VILLE DE LYON,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an. . . 16 francs.

Pour six mois. . . 8

Pour trois mois. . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,

Rue Mercière, 58 au 1^{er}.

ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

On rendra compte de tous les ouvrages dont 2 exemplaires seront déposés au Bureau.

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces. — Lithographies, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

Vendredi, un individu nommé Pierre Laurent, âgé de 46 ans, mousselinier, natif de Pont-Charvat, et demeurant aux Brotteaux, voulut introduire frauduleusement en ville des liqueurs spiritueuses. Mais arrêté au pont de l'Hôtel-Dieu où les employés de l'octroi ont constaté la contravention, il a été conduit à la salle d'arrêt de l'Hôtel-de-Ville.

A dater de dimanche dernier, 16 février, le prix du pain a subi une diminution et a été fixé ainsi qu'il suit :

Pain ferain, quarante-deux centimes cinquante centièmes le kilogramme.

Pain de ménage, trente-sept centimes cinquante centièmes.

Pain à vendre sur les marchés, trente-cinq centimes.

Un vol audacieux a été commis dimanche dernier dans l'église Saint-Louis, pendant la messe de midi. Une dame qui revenait de la campagne avait dans sa poche un écrin dans lequel se trouvaient une broche lozange à neuf pierres, une bague dite *semaine*, en roses; un jonc à cinq roses, une bague turquoise, et une grosse étincelle en rose. Pendant le service divin, cette dame a bien remarqué auprès d'elle des hommes de mauvaise mine; mais persuadée que ses bijoux étaient en sûreté dans sa poche, elle ne s'est pas autrement inquiétée, et ce n'est qu'après sa sortie de l'église qu'elle s'est aperçue qu'ils lui avaient été enlevés.

Depuis long-temps on se plaignait inutilement

du scandale donné tous les soirs dans la rue de la Monnaie par les femmes de mauvaise vie qui y exerçaient leur honteux commerce. C'était en vain que, jusqu'à ce jour, on avait réclamé la répression d'une aussi profonde immoralité; mais la police vient enfin d'y mettre ordre par l'arrestation de plusieurs de ces malheureuses. Elle a attendu bien tard pour prendre une mesure si vivement réclamée; mais enfin, mieux vaut tard que jamais.

Le 18 de ce mois, une petite fille de 3 ans, jouant sur le quai Monsieur, à quelque distance du domicile de ses parents, a eu ses boucles d'oreilles enlevées par une femme inconnue.

Le 20 de ce mois, à 7 heures du matin, le cadavre du nommé Jean Bonnefoy, contre-maître chez M. Deleschamps, chauffournier à Vaise, a été retiré de la Saône, sur le quai Peyrollerie. Cet homme, qui habitait rue Saint-Jean, 53, avait disparu depuis neuf jours. A cette époque, il avait été vu sortant dans un état d'ivresse d'un cabaret de Vaise.

Le même jour, à midi, le feu s'est manifesté dans une cheminée de l'appartement de M. Meunier, professeur de théorie à l'école de dessin, rue de l'Annonciade; mais il a été sur-le-champ arrêté dans ses progrès.

Dans la matinée du 19, deux individus sont entrés chez M. Trenet, bijoutier, quai St-Antoine, sous prétexte d'achats, et y ont adroitement enlevé en se retirant une bague en or dite chevalière.

Mercredi, à sept heures et demie du soir, un

homme bien vêtu est tombé évanoui sur le pavé de la rue Raisin. L'état dans lequel il se trouvait ne lui a permis de donner aucun renseignement sur sa personne. Après être resté une demi-heure dans cette situation cruelle, il a été relevé par la garde du poste de la Préfecture qui l'a fait transporter à l'Hôpital. Ce malheureux, qui paraît appartenir à la classe aisée, était en proie à un accès d'épilepsie.

Il a été perdu ou volé, dans la journée du 20 de ce mois, un petit cheval rouge tout bête. Il était à la porte de la maison rue du Pélat, 20.

Dans le cas où le cheval serait retrouvé, on est prié d'en donner avis à M. le commissaire de police de l'arrondissement de Bellecour.

Dans la soirée du même jour, deux fourriers du 32^e de ligne, ont été injuriés dans le café du sieur Lutrin, rue des Templiers, par quatre individus, dont deux ont été arrêtés.

Un marchand tailleur de la rue de la Barre a été victime vendredi matin, d'une escroquerie contre laquelle nous devons mettre nos lecteurs en garde; un individu se'est introduit chez lui, et après s'être munis d'un habillement complet, il le pria d'aller avec lui rue de la Charité, pour toucher le paiement; là, il entra dans une boutique qui avait deux issues et s'esquiva, laissant le tailleur l'attendre à la porte du magasin, où après une espace de temps assez long, il s'aperçut qu'il était volé.

Dans la soirée du 21 de ce mois, la femme rendu entra chez un confiseur, place Confort, pour faire quelques achats.

Pendant qu'elle était occupée à faire son choix, une autre femme arriva sous le même prétexte,

FEUILLETON.

LE PORTIER.

Nous nous demandons tous les jours pourquoi la charge de portier ne se vend pas, pourquoi elle ne constitue pas publiquement une valeur équivalente à celle d'une étude de notaire, d'avoué, voire même d'huissier, d'une entreprise de théâtre ou d'un bureau de tabac.

Le portier est l'homme le plus heureux de la création. Il lit gratis tous les journaux, tous les romans qui paraissent, tous les prospectus; écrème toutes les boîtes de lait qui s'apportent, et regarde dans toutes les lettres qui s'envoient; seul dans la maison, il peut posséder un chien, un chat et des enfants, il peut tout, ne paie rien et est payé.

Mais il ne faut pas abuser. Or, dans Lyon, le locataire propose et le portier dispose.

Un jour, un portier (c'est un soir que je veux dire), un portier alla voir Carter. Il fut frappé de la puissance de cet homme qui domine tout, qui se fait un lit avec un tas d'animaux vivants, tels

que lions, tigres, panthères, léopards, etc. Le portier s'avisait d'en faire autant sur les locataires de sa maison et de les dominer tous par la crainte.

Il fit le raisonnement suivant :

— Je suis forcé de me coucher fort tard, et de brûler une grande quantité d'huile tant dans ma loge que dans l'escalier qui est éclairé; je suis forcé de frotter chaque matin cet escalier que les visites qui viennent le soir dans la maison salissent beaucoup.

Il faut que je puisse me coucher à huit heures, éteindre ma lampe et celle de l'escalier en me couchant, et empêcher personne d'entrer dans la maison passé huit heures quinze minutes. Le quart-d'heure de grâce.

Il se frappa le front avec sa main de portier, et monta au 1^{er} étage où demeuraient deux rentiers paisibles.

— Monsieur, dit-il, un grand malheur nous menace!

— Quel malheur, ô portier?

— Des hommes suspects rôdent depuis quelques jours devant la maison; ce sont des voleurs ou des assassins. Gardons-nous d'en douter.

— Nous sommes munis de verroux, sage por-

tier.

— Très bien! mais vous demeurez au premier sans entresol; le premier, dans cette maison, est fort bas.

— C'est vrai, il est fort bas, ce premier étage!

— Donc, je vous engage à ne pas sortir le soir et à ne recevoir personne pendant quelques jours.

— Vous parlez comme un livre, magnanime concierge!

Le traître monte au second. C'est un chef de bureau qui mène grand train et reçoit dix personnes par soir.

— Monsieur, Madame, toute la compagnie, il faut prendre garde à nous.

— Qu'y a-t-il de nouveau?

— Des voleurs ont été vus prenant l'empreinte de la serrure de la porte de l'allée de la maison.

— Diable!

— Ils en veulent assurément à votre argentierie.

— C'est probable.

— Hier, des hommes sont montés sous prétexte d'aller en soirée chez vous.

et se retira au bout d'un instant. Mais presque aussitôt la femme Rendu s'aperçut qu'on avait enlevé une somme de 400 francs dans un panier qu'elle portait avec elle. On n'a pu retrouver les traces de la femme qu'on soupçonne de ce vol.

Dans la même soirée, le nommé Jean-Marie Collet, décrotteur, âgé de 43 ans, se trouvant à boire dans un cabaret de la rue Belle-Cordière, a été frappé d'une attaque d'apoplexie. On le transporta immédiatement à l'Hôpital, mais il expira pendant le trajet.

Dans la journée du 20 de ce mois, un individu a été arrêté comme prévenu du vol d'une montre en or au préjudice d'un fondeur en cuivre de notre ville.

Le même jour, le nommé D..., cordonnier, rue Quatre-Chapeaux, a aussi été arrêté. Les circonstances les plus étranges se rattachent à cette arrestation dont le fond est un outrage à la morale avec attentat à la pudeur.

C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu de la manière la plus définitive la dernière représentation du Gymnase-équestre. Mais avant de partir, MM. Franconi frères, Victor et Bastien, leur fils et gendre, pour reconnaître l'accueil flatteur qu'ils ont reçu à Lyon, donneront encore demain lundi une représentation extraordinaire au bénéfice des ouvriers sans travail. Pour rendre cette représentation plus fructueuse et digne de son but, MM. Franconi la composeront de tous les exercices d'équitation et de voltige qui ont obtenu le plus de succès.

Nous ne doutons pas que la foule n'accoure au Cirque demain soir, autant pour coopérer à la bonne action de MM. Franconi, que pour les admirer encore une fois et leur prouver qu'à Lyon on sait apprécier les grands talents jusqu'au dernier moment.

Nous prévoyons d'avance que les adieux du public seront une ovation complète pour la troupe entière du Gymnase équestre.

Un habitué du pavillon de Bellecour nous communique les observations suivantes avec prière de les insérer :

« Lors de la cessation des paiements des mariés Girard, ceux-ci s'adressèrent vainement soit à l'autorité municipale, soit à MM. Sain de Vauxonne et autres propriétaires du sol, pour obtenir un sursis à l'exécution du jugement du 12 mai 1839, qui ordonne la démolition immédiate des constructions. Ce sursis, même limité à une ou deux années, fut impitoyablement refusé.

Il paraît que ce refus était personnel aux malheureux créateurs de ce bel établissement ; car, depuis qu'il a été adjugé pour la misérable somme de vingt-trois mille cinq cents francs, les démarches des nouveaux propriétaires ont obtenu un succès facile. Ils sont en possession de la promesse

d'un premier sursis d'une année, gage certain d'une tolérance nouvelle et plus étendue dans l'avenir. Ainsi, la valeur du matériel et des marchandises couvre le prix d'adjudication, et l'exploitation de l'été prochain constituera pour eux un bénéfice considérable en dehors de toutes les prévisions.

Ne serait-il pas de la justice, de la pudeur au moins, de considérer les mariés Girard comme les victimes de préventions ardentes et d'intrigues audacieusement dirigées ? Ne devrait-on pas leur épargner des accusations indécentes et absurdes en présence de leur misère ; surtout cette allégation mensongère d'une fortune révélée par la prétendue acquisition d'un domaine en Savoie. Cinq enfants et une mère en larmes demandent le respect qu'on doit au malheur. Si on a été sans pitié pour eux, pour leurs soixante créanciers, à présent qu'ils sont renversés, que la calomnie se taise au moins autour d'eux. Elle doit être satisfaite, elle a triomphé. Un vainqueur généreux tend la main à son adversaire terrassé. Il n'en est pas de même de l'intrigue victorieuse : elle se plaît à retourner le poignard dans la plaie, à jouir des dernières palpitations de sa victime, à empoisonner son agonie.

Non ! et vous le savez bien, Girard et sa femme n'avaient d'autre fortune que l'établissement, fruit de leurs travaux, de leur création ; on le leur a ravi. — Qu'on leur épargne une ridicule ironie, ou du moins que le mensonge devienne un peu logicien. Si ces infortunés avaient possédé un capital quelconque, tout minime qu'il fût, auraient-ils laissé trancher l'adjudication du Pavillon de Bellecour, adjugé pour le sixième de sa valeur sur la poursuite d'un créancier de six cents francs ? Ne l'auraient-ils pas racheté à l'aide d'un prête-nom ?

Les auteurs de tant de maux n'ont qu'un moyen de faire oublier d'aussi déplorables manœuvres : c'est d'offrir à des créanciers qui ignoraient qu'on voulait les comprendre dans une catastrophe perfidement combinée contre leur débiteur, ce serait de leur offrir, disons-nous, une juste et complète réparation. L'opinion publique ne sera satisfaite qu'à ce prix.

Le public ne devrait peut-être pas se trouver initié aux débats qui s'agitent aujourd'hui devant la chambre des appels des mises en accusations de la cour royale de Lyon, relativement à différentes plaintes adressées au parquet de Nantua, par plusieurs personnes, contre un notaire de cet arrondissement. Mais la gravité des faits imputés à ce fonctionnaire, le caractère et la bonne réputation des plaignants, exigent que les magistrats, chargés d'examiner cette affaire y apportent une attention toute spéciale.

Si nous nous permettons cette simple remarque, c'est que nous tenons de source certaine que les parents et amis de cet officier ministériel cherchent par leur influence et leur intrigue à paralyser l'action de la justice, c'est que nous savons que les avenues de la cour sont envahies par

les puissants du jour qui protègent le fonctionnaire. D'ailleurs nous apprendrons que M. le procureur-général vient d'enjoindre au parquet de Nantua de poursuivre ce même notaire pour un autre méfait d'une nature fort grave.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

SOIES. — Le 14 février, à Romans, les soies étaient tenues à la cote ci-bas :

14 à 16 d. f. 59 50 à 60 le kil. soies ordin.
12 à 14 d. f. 60 à 60 50 soies moyennes.
12 à 14 d. f. 67 à 68 filat. d'ordre 5/6 cocons.
9 à 10 d. f. 67 à 69 60 id. 3/4 cocons.
Le 15 du courant, à Aubenas :
11 à 12 d. f. 30 à 31 le 1/2 kil. soies ordin.
9 à 10 d. f. 32 à 33 soies de Joyeuse.
12 à 13 d. f. 33 à 33 50 f^{re} à vapeur 5/6 cocons.
9 à 10 d. f. 33 50 à 34 id. 3/4 cocons.

FAITS DIVERS.

Nous annonçons un fait qui, tout incroyable qu'il pourrait paraître, est cependant de la plus exacte vérité. Ce que nous allons raconter fait en ce moment le sujet de toutes les conversations, dans les premiers salons de la capitale :

Dernièrement une riche et noble dame du faubourg Saint-Germain reçoit à la campagne la visite d'un officier de gendarmerie ; l'envoyé de la loi se présente au château avec une extrême politesse ; il était de bonne heure, et néanmoins il sollicite sur-le-champ une audience de la châtelaine ; celle-ci, inquiète et surprise à la fois d'une telle visite, se présente bientôt.

Madame, lui dit l'officier, vous avez chez vous à votre insu des gens suspects à la police ; je suis chargé de faire une perquisition dans le château ; ne vous alarmez pas, et pour vous rassurer complètement, j'attendrai, avant de la faire, l'arrivée de votre mari. On envoya chercher ce dernier en toute hâte ; il ne tarda pas à se présenter.

Les salutations entre les deux personnages furent froides mais polies. Enfin, le mari s'informait du motif de cet étrange mystère, quand l'officier de gendarmerie tira un pistolet, le lui présenta et lui dit : « Vous êtes un forçat qui avez rompu votre ban ; au nom de la loi, je vous arrête. » Cet horrible mariage était contracté il y avait à peine six mois.

Le forçat a été conduit à Paris, où il a été reconnu par une de ses anciennes maîtresses, qui l'avait dénoncé après lui avoir long-temps fait acheter son silence par des sommes assez considérables.

C'est pour se soustraire aux obsessions et aux exigences de cette femme, qu'il s'était retiré à la campagne où il a été arrêté.

On nous écrit de Cholet (Vendée), 12 février : « Le nommé Potié, désigné il y a quelques semaines comme assassin d'une malheureuse femme de la commune d'Isernai, vient d'être arrêté par

— En effet, j'ai vu hier deux hommes inconnus....

— Bien couverts...

— Très bien couverts.

C'est cela. — Il faut, Monsieur, que pendant quelque temps vous engagiez toutes vos connaissances à frapper deux coups à la porte de la rue. Tous ceux qui n'adopteront pas ce signal seront exclus.

— Idée neuve et excellente ! tenez, portier, prenez cette pièce d'un franc cinquante.

Il court au troisième et annonce à une vieille dame que ses ennemis (quelle vieille femme n'en a pas) que ses ennemis la guettent le soir.

La vieille ne sortira plus.

Très bien ! le portier entend frapper. On ne frappe qu'une fois ou cent fois, mais ce n'est pas deux fois. Il dort parfaitement, éteint toutes les lampes et se lève tard ; la maison est propre et luisante comme un miroir. Personne ne bouge, on se barricade, on hasarde un coup-d'œil défiant à travers la serrure. Le portier laisse ses enfants dans la loge, et va se promener un soir, les mains derrière le dos, à l'instar du Grand Homme, jusqu'au Cirque, un autre soir au Gymnase.

Nous pouvons assurer que, grâce au procédé que le rusé portier a employé pour soumettre ses locataires, nous ne manquons pas de le voir tous les soirs à Franconi ou aux exercices de Carter, où il médite encore quelque nouvelle chose à l'instar du fameux dompteur pour subjuguer les habitants de sa maison et les contraindre à rester chez eux ; cela dure depuis quinze jours et dure encore.

Quant aux locataires de la maison de notre Carter, portier, la vieille dame est à moitié morte d'inanition ; le chef de bureau ne sort qu'avec son armoire sous le bras ; les rentiers du premier étage se font passer leur nourriture par les fenêtres.

C'est en action la fable de la Laie, de l'Aigle, de la Chatte et de leurs petits.

LES FÊTES NUPTIALES de la reine Victoria.

On a parlé beaucoup des illuminations de Londres. Dans le West-End principalement, quartier de la noblesse et des riches en général, il y avait à peine une ou deux maisons sur cent qui fussent

illuminées. Dans cinq ou six belles rues qui avoisinent le palais de Saint-James, le coup-d'œil était remarquable ; mais dans la plus grande partie des autres, rien n'indiquait le grand événement du jour, et les lampions y étaient rares.

La reine Victoria est arrivée lundi soir, à sept heures, au château de Windsor, avec le prince Albert. Quatre voitures portant les dames de la chambre à coucher et des officiers de la maison de la reine, suivaient celle où se trouvaient les jeunes époux.

Par une singulière négligence, la décoration de la chambre nuptiale était à peine terminée au moment où la reine est arrivée. Le lit, en bois d'ébène poli, sort des ateliers du célèbre Saddon ; le dôme et les rideaux sont d'une riche étoffe de damas vert. À droite est le cabinet de la reine, à gauche celui du prince. Aussitôt que le cortège fut entré dans la cour d'honneur du château de Windsor, on ferma les portes. Là, disent les journaux anglais, s'est arrêtée la curiosité publique ; mais ces feuilles se dédommagent par la prolixité avec laquelle elles détaillent toutes les circonstances des fêtes qui ont eu lieu à Londres.

Il est tel journal qui ne consacre pas moins de

plusieurs habitants de cette commune, ayant avec eux M. Yvon, maire d'Isernai, près de Saint-Paul-les-Bois. Cette arrestation est d'autant plus heureuse, que ce Potié était un homme très-dangereux et capable de tous les crimes.

La fureur des bals est poussée à l'extrême : une jeune couturière de la rue Sainte-Avoye, contrariée par ses parents, qui l'empêchaient hier soir d'aller au bal, s'est poignardée avec ses ciseaux. On désespère de ses jours.

On écrit de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), le 8 février :

« Le bois de Papistron, dont les communes de Miramont et de Pointis se disputent la possession, a été le théâtre de quelques désordres qui ont été réprimés par l'autorité sans qu'il fût besoin d'employer la force. Le 7, M. le sous-préfet fut prévenu par le maire de Miramont que les habitants de Pointis s'étaient portés en masse dans la forêt, et qu'il était à craindre que ceux de Miramont ne s'y réunissent également. Ce fonctionnaire se rendit immédiatement sur les lieux avec l'inspecteur des forêts et la brigade de gendarmerie de Saint-Gaudens, commandée par son lieutenant. Les fraudeurs s'étaient retirés; quelques-uns ne parvinrent à s'échapper qu'en abandonnant leurs charges, leurs haches et d'autres objets qui serviraient à les faire reconnaître. Le sous-préfet se rendit ensuite à Pointis pour se concerter avec le maire de cette commune sur les moyens de faire cesser les dévastations. Il fut accueilli ainsi que l'agent forestier et les gendarmes, par des cris injurieux. Pendant qu'il conférait avec l'adjoint, une pierre vint frapper à côté de lui l'inspecteur des forêts; mais lorsqu'il s'avança vers le groupe d'où cette pierre paraissait être partie, tous ceux qui en faisaient partie protestèrent de leur indignation pour cet acte coupable. En ce moment les fraudeurs et quelques mauvais sujets battaient la générale à l'autre extrémité de la commune. Le sous-préfet, suivi des gendarmes, s'étant porté de ce côté, trouva des rassemblements très-nombreux qui les assaillirent à coups de pierre; toutefois, les auteurs de ces violences s'abritaient dans les greniers et derrière les murs des jardins. Le sous-préfet voyant que, pour les atteindre, la force publique aurait dû frapper les premiers groupes qui paraissaient inoffensifs, fit retirer la gendarmerie et les agents forestiers, et, resté seul sur la place avec le lieutenant de gendarmerie, il adressa des paroles sévères aux agitateurs, en leur rappelant les dispositions rigoureuses auxquelles il serait obligé d'avoir recours s'ils ne rentraient immédiatement dans l'ordre. Ces paroles produisirent un effet salutaire sur la foule, et les rassemblements se dispersèrent aussitôt. Des informations judiciaires ont commencé sur ces désordres, que tout annonce ne devoir plus se renouveler. »

On écrit de Constantinople :

Dernièrement, un malencontreux musulman qui s'était laissé surprendre au grand air par les fumées du vin et l'oubli de la perpendiculaire, n'a

huit de ses immenses colonnes à la nomenclature des prix gagnés dans les divers jeux offerts au peuple, des transparents qui décoraient les maisons, etc. A Drury-Lane, l'image des deux époux a été montrée à la fin du spectacle, entourée de feux du Bengale.

Le lord-maire avait fait hommage à la reine d'un superbe esturgeon pêché à la hauteur de Greenwich. Il a été servi au repas nuptial. Mais le premier magistrat de la métropole, ce roi de la cité, n'avait pas été invité au banquet.

En regard des pompeuses descriptions publiées par les journaux anglais, nous reproduisons, d'après des *Mélanges historiques*, ou *Recueil d'actes, traités, mémoires, lettres, etc., relatifs à l'histoire depuis 1390 jusqu'à 1580*, la relation de l'entrée d'Anne de Boulen à Londres, et du festin solennel qui en fut la suite.

« Il y eut, dit ce récit, merveilleuse mangerie, sans doute pour la quantité, parce qu'alors les cuisiniers français n'étaient pas encore en relief au-delà du Détroit.

« Et pour que rien ne manquât au service, M. de Suffolk, gorgiement accoutré sur son coursier aparaçonné de velours, ainsi que milord Grillam,

pas trouvé grâce près de la populace. Il a été attaché sur un mulet boiteux, la tête tournée vers la queue de la bête; on l'a coiffé du chapeau rond européen; puis enfin on a garrotté un malheureux chien sur son dos, échine contre échine. Dans ce grotesque équipage, on l'a promené dans les carrefours en l'arrêtant devant chaque fontaine pour l'asperger d'eau et de boue. Après la prière du soir, il a été conduit au bord du Bosphore, et plongé dans la mer avec son innocent compagnon; après quoi l'on a rasé le dos du chien en forme de croix, et, du même rasoir, tondu sur le champ le menton embarbé de l'ivrogne. On lui a fait subir deux autres plonges, et la purification a été faite.

S'il fallait, en France, remplir la même cérémonie avec tous les gens ivres, il n'y aurait pas assez d'ânes disponibles et de chiens dans les rues.

Un cas d'hydrophobie assez extraordinaire vient d'avoir lieu dans la commune de Mennevret (Aisne). Un âne appartenant à M. Blache, notaire, avait été mordu il y a quelque temps par un chien qu'on avait tué comme enragé; depuis cette époque, l'âne n'avait donné aucun signe de maladie, quand, dans la journée du 4 février, il fut pris d'accès de rage et de fureur tellement violents, qu'il se jeta sur le nommé Claude, jardinier, et lui fit à la jambe une morsure qu'on s'est empressé de cautériser pour éviter de graves accidents. L'âne a été abattu, mais non sans avoir eu le temps de mordre aussi le cheval qui se trouvait attaché près de lui, et qu'on tient, depuis ce temps, suspendu par des sangles dans son écurie, jusqu'à ce que l'on acquière la certitude qu'il est ou non infecté du virus de la rage.

On lit dans le *Pilote du Calvados*, qui se publie à Caen :

Plusieurs fabricants de notre ville, dont les magasins de bonneterie sont encombrés de marchandises, se sont trouvés ces jours derniers, faute d'écoulement de leurs produits, dans la fâcheuse nécessité de réduire encore d'une manière notable le nombre de leurs ouvriers et le prix de la main-d'œuvre.

THÉÂTRES.

LE POSTILLON, LE DOMINO NOIR ET LE CHALET.

Tels sont les seuls opéras qui reparaissent à tour de rôle depuis un mois. — A qui la faute?

M. Siran est malade!!!

Cette nouvelle n'est pas neuve, mais elle n'est pas consolante.

Le grand opéra prend de la tisane et garde son bonnet de nuit. — Pendant ce temps-là, le public va se promener, le théâtre est désert et la caisse du directeur est vide.

Et maintenant soyez donc directeur pour faire fortune!

Il importe de faire cesser un tel état de choses

se promenaient à l'entour des tables; celle de la reine était d'une grande longueur; mais l'archevêque de Cantorbéry y était seul avec elle, mais à une grande distance. Ladite dame avait à ses pieds deux dames assises sous la table pour la servir de ce que secrètement elle pourrait avoir à faire; deux autres debout auprès d'elle, de côté et d'autre, souvent levaient un grand linge pour la cacher, en quel on ne la pût voir quand elle voulait s'asseoir en quelque chose.

A l'élévation de ce voile si transparent sous l'imagination, quel fut l'œil qui n'alla pas s'y fixer? Mais la gravité des évêques, la prudence des grandes dames, l'étonnement de tous eurent à se contenir; car il eût été dangereux de mécontenter le sombre Henri, qui d'un réduit secret resta témoin du festin.

Trois ans après, aucun voile ne s'interposa pour qu'on ne vit pas la tête d'Anne rouler sur l'échafaud. Est-il permis de plaindre sa fin, quand on songe que le funeste amour qu'elle nourrit dans le cœur de Henri a été, pour l'Angleterre, la cruelle cause des infortunes éternellement déplorables que ses prospérités temporelles ne sauraient compenser.

(Office de Publicité.)

et pour cela il s'agit de découvrir la cause du mal.

Je n'ai jamais été partisan de laisser reposer le sort de toute une troupe dramatique ou lyrique sur la maladie, et souvent même le caprice d'un artiste seul.

Cet artiste peut avoir du talent, je l'accorde; je soutiens même que plus il en aura, plus il agira selon son bon plaisir, parce qu'il se sentira indispensable.

Il faut donc remédier à ces maladies improvisées dont le gosier d'un chanteur est plus ou moins susceptible.

Pour cela, il faut engager un autre artiste pour doubler l'emploi du grand homme.

En appliquant cette théorie générale à notre théâtre, je vote pour qu'on laisse notre ténor se renfermer plus ou moins chaudement dans son lit, comme Achille dans sa teute, et pour qu'on engage un autre ténor pour combler le vide.

Ce moyen aura le double avantage de redonner de la vie au théâtre, et peut-être même de hâter la guérison du malade.

Ce système, que je crois bon, sera indispensable dans ce moment où M. Levasseur est dans notre ville, tout disposé à nous donner quelques représentations.

Avant-hier, l'artiste parisien a déjà paru sur notre Grand-Théâtre, où il a été vivement applaudi et rappelé; mais il n'a pu que chanter des fragments de *Robert* et des *Huguenots*, toujours grâce à l'indisposition ci-dessus mentionnée.

Que la direction engage un ténor provisoire pour nous faire jouir du beau talent de M. Levasseur dans tous nos grands opéras, le public, j'en réponds en son nom, content d'applaudir et de jouir du spectacle, aura de l'indulgence pour l'artiste à la complaisance duquel il devra le plaisir de pouvoir enfin retourner au théâtre.

Vendredi, le public mécontent, a sifflé les chœurs d'hommes, qui ne le méritaient aucunement. — Il a sifflé le corps de ballet qui était complètement innocent. — Le public a eu tort. — Il a aussi sifflé les chœurs de femmes, — ah! ma foi, il a eu raison, bien raison.

Au Gymnase, toujours Carter et chaque soir une nouvelle ovation.

Mardi prochain, au bénéfice de M. Barqui, notre excellent comique, les *Trois Epiciers*, le *Cheval de Créqui* et le *Paradis de Mahomet*. — Succès assuré pour le bénéficiaire.

Au Cirque, MM. Faanconi clôturent aujourd'hui. Il y aura autant de regrets que de spectateurs. Les Lyonnais garderont long-temps le souvenir des merveilles opérées par la troupe équestre qui va nous quitter.

Quant à moi, je n'oublierai jamais la Cachucha, l'El-Jaléo, les délicieuses charges de Jean-Jean, les manœuvres historiques, les tours des Clowns, l'amusante dislocation de Redisha, et surtout la ravissante course de Flore-Zéphir, et l'Amour par Mme Kennebel Victor, M. Bastien et Mlle Cécile Caron.

Pour voir revenir tant de soirées agréables, il n'y a qu'un moyen : c'est de voir revenir MM. Franconi. — Eux seuls peuvent se remplacer. — Si les braves pouvaient les retenir, ils ne nous quitteraient jamais!

XXXX.

GYMNASE EQUESTRE FRANCONI.

Aujourd'hui dimanche, 23 février,

Cloture définitive.

Quadrille chevaleresque dansé par huit chevaux.

El-Zapateado, danse espagnole par Mme Victor Franconi née Kennebel.

La Carrière Militaire, scène à travestissements, par M. Bastien.

La Poste Royale, par M. Antonio.

M. Redisha, grotesque anglais

L'Escamotage du Clown.

Robert-Macaire.

Des deux Chinois.

Le Petit Savoyard, par la jeune Caron.

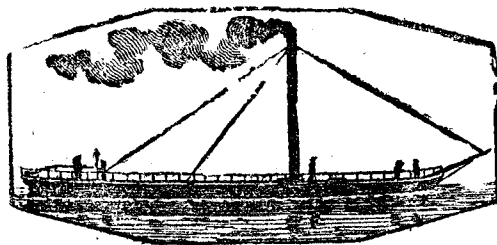
Intermèdes des Clowns.

Exercices divers.

Le Rédacteur responsable, PAUL PRÉAUD.

Principes Politiques:

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.
LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.
LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre, et nos frontières naturelles du Rhin.
En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.
On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du *CAPITOLE*, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries *sur augmentation d'prix*. (Toute demande doit être affranchie.)



COMPAGNIE GÉNÉRALE.

BATEAUX A VAPEUR

LES DÉPARTS POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES

Ont lieu, tous les jours, à SIX HEURES du matin, du port de la Charité.

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernier, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.



Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies, à des prix très-modérés, grande rue Mercière, au coin de l'allée de l'Argue.

COSTUMES DE BALS.

Mad. Chevalier à l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours son magasin de costumes pour bals masqués et bals particuliers; elle y apportera les mêmes soins que les années précédentes. Elle demeure toujours place des Terreaux, n. 1, au 4^{me}.

A LOUER OU A VENDRE.

Jolie petite maison à louer ou à vendre, située à Montplaisir, près de la Guillotière, route de Grenoble.

S'adresser à M. Rivière, au dit lieu.

On donnera toutes les facilités pour les paiements.

A VENDRE DE SUITE,

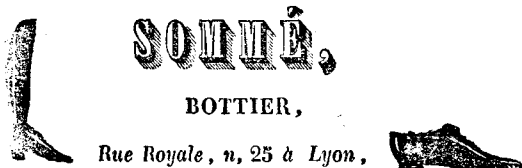
Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

PARIS DRAMATIQUE.

Pièces en vente.

Le Naufrage de la Méduse, vaudev.	1 act.	5 s.
Le Camp de Fontainebleau, vaud.	1 act.	5
Le Marquis de Brancas, comédie.	3 act.	6
La Folle de Toulon, drame.	3 act.	8
Père Brice, drame.	5 act.	6
Un cœur et 30,000 liv. de rente, v.	1 act.	3
Trois Portraits même numéros, v.	1 act.	3
Les Brasseurs du Faubourg, vaudev.	1 act.	3
Une mauvaise plaisanterie, vaud.	1 act.	3
La fille du Pacha, vaudeville.	1 act.	3
Les vacances Espagnoles, vaudev.	1 act.	3
La France et l'industrie, vaudev.	1 act.	3
Belz et Buth, vaudev.	2 act.	6
Le Serment d'Ivrogne, vaud.	1 act.	3
Thimoléon le Fashionnable, vaud.	1 act.	3

An bureau de la *Chronique Lyonnaise*, rue Mercière, 38.



SOMMÉ,

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon,

CI-DEVANT RUE SAINT-MARTIN, n° 43, A PARIS,

Offre les mêmes bottes que l'on vent ici 24 fr aux prix suivants, savoir :

Bottes de commande, fines ou fortes.	19 f. » c.
Les mêmes, les prendre toutes faites.	18 »
Bottes en liège, de deux manières.	20 et 25 »
Bottes basses et ml. basses, de liège.	14 et 16 »
Remontage de bottes fines ou fortes.	15 »
Ressemelage de bottes,	6 50

Il achète et vend tout au comptant.

FONDS A VENDRE,

Un fonds d'aubergiste, situé à Vaise, très-bien achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, lits montés, billard, etc., etc.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC.

M. Rousseau, du Gymnase, a l'honneur d'informer le public que son magasin de travestissement pour soirées et bals, vient d'être augmenté d'un grand nombre de dominos et costumes de modes sur les gravures les plus récentes des bals de l'opéra. On pourra commander chez lui des costumes qui seront confectionnés dans les 24 heures, place du Plâtre, 46, au 2^{me} à Lyon.
N. B. Grand assortiment de Masques.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.
A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.



FONDS A VENDRE

Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle situé cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

CARNAVAL DE 1840.

Nous recommandons à nos lecteurs, le nouveau magasin de costumes de bals, pour dames, tenu par Mad. Herguez, rue de la Préfecture, 10, à l'entresol. On y trouvera, dominos, habits de caractères en tous genres et dans les goûts les plus nouveaux. Mad. Herguez, se charge de faire confectionner tous les costumes qui seront commandés.



De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épaissements, palpitations et toutes les maladies de poitrine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Sloechas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix: 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 25, à Lyon.

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute dévotion ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX: 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 23.

A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

Une personne d'un âge mûr, parfaitement au courant de la comptabilité, ayant été pendant trente ans dans le commerce, désirerait trouver une place comme teneur de livres, Caissier et en général tout emploi de quelques heures de travail par jour. Il verserait au besoin quelque fonds dans un commerce qui le prendrait pour en diriger les opérations. L'honneur, la probité et les connaissances générales de la personne sont les titres principaux sur lesquels elle se fonde pour mériter de ceux qui l'occuperont une confiance entière. — S'adresser au bureau du journal. —

SALON EGLINTOUN.

Cours permanent de Langues vivantes, places des Terreaux, n. 4.

Quatre professeurs recommandables à tous les titres, ont eu la pensée de se réunir et d'organiser un cours permanent de langues anglaise, italienne allemande et espagnole. Nous avons assisté à plusieurs leçons, et nous pourrions porter le jugement le plus favorable sur la clarté de leur méthode, sur l'habileté de leur enseignement, si l'affluence et le choix des auditeurs; empressés de répondre à leur appel, ne témoignaient mieux que toutes nos paroles de l'excellence de l'idée qui les a inspirés.

Nous engageons donc vivement les personnes désireuses de se livrer avec fruit à l'étude des langues vivantes à se hâter. Le salon Eglintoun sera bientôt trop petit, pour contenir la foule qui se presse d'y prendre place; on peut s'inscrire tous les jours, à l'adresse ci-dessus désignée, de deux à quatre heures.